

Conditions générales

1 - Prix :

Tous les prix indiqués dans les différents catalogues ou documentations sont donnés à titre purement indicatif et peuvent être soumis à des variations. Seuls seront considérés comme définitifs, les tarifs indiqués sur la confirmation de réservation.

2 - Interruption de séjour :

Tout séjour interrompu ou toute prestation non consommée du fait du vacancier pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement.

3 - Animaux :

Les animaux domestiques (à l'exclusion des chiens de première catégorie) sont admis sur le terrain de Camping du Lac de Maine moyennant règlement du supplément prévu dans les tarifs. Ceux-ci doivent être tenus en laisse et ne sont pas admis dans les lieux publics fréquentés par les vacanciers (restaurant, piscine, sanitaires...). Les propriétaires d'animaux devront se munir de leur carnet de vaccination et justifier lors de leur arrivée qu'ils sont convenablement assurés vis-à-vis des tiers.

4 - Règlement Intérieur :

Toute réservation et tout séjour sur le terrain de Camping implique l'observation stricte des dispositions du règlement intérieur du terrain.

Chapitre I : Emplacements de camping

1 - Durée du séjour :

Il n'est pas accepté de réservation pour des durées de séjour inférieures à 2 nuits.

2 - Règlement du séjour :

Il devra être versé au moment de la réservation : un acompte de 8€ par emplacement et par nuit réservés ainsi que les frais de réservation. L'intégralité du solde du séjour est payable à l'arrivée. L'acompte versé sera déduit lors du règlement du séjour. Si la durée du séjour, pour quelque raison que ce soit, devait être plus courte que la durée réservée, il sera facturé un supplément de 8€ par nuit réservée au delà de la durée du séjour.

3 - Annulation :

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation totale ou partielle d'une réservation. Voir conditions d'annulation en cas de souscription de l'assurance annulation.

4 - Emplacement :

Les numéros d'emplacements mentionnés sur les réservations le sont à titre indicatif. Aucune indemnité ne pourra être accordée si l'emplacement attribué lors de l'arrivée devait être différent.

Chapitre II : Location de Bungalows

1 - Durée de la location :

En dehors de la basse saison, les locations se font par semaines entières. En basse saison des séjours sont possibles à partir de 2 nuits. Toutes les locations débutent le samedi entre 16h et 20h et se terminent le samedi entre 8h et 10h.

2 - Règlement du séjour :

Il devra être versé au moment de la réservation : un acompte de 25 % du montant de la location et les frais de constitution du dossier. L'intégralité du solde du séjour est payable dans les 30 jours avant la date d'arrivée prévue. En l'absence du règlement de ce solde dans les délais, la location sera annulée d'office et l'acompte versé restera acquis.

3 - Annulation :

Si le vacancier annule sa location plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, l'acompte restera acquis au camping. Si l'annulation intervient dans les 30 jours précédents la date d'arrivée ou s'il ne se présente pas à la date d'arrivée prévue, il lui sera retenu le montant total de la location et des frais de réservation. Voir conditions d'annulation en cas de souscription de l'assurance annulation.

4 - Caution :

Lors de l'arrivée une caution de 200€ devra être versée plus une caution ménage de 50€. Ces cautions sont la garantie d'un hébergement propre et en bon état. L'hébergement et son contenu font l'objet d'un inventaire chiffré que le vacancier devra contrôler et signer. Ces cautions seront restituées le jour du départ sous réserve de matériel manquant ou endommagé et de l'état de propreté final de la location.